



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 novembre 2019

DÉLIBÉRATION

N° 141 - 28.11.2019

En exercice ... 26
Présents..... 23
Votants..... 26
Abstention 0

PÔLE SERVICES À LA POPULATION
18. CULTURE
ÉQUIPEMENT CULTUREL LA MALINE
Programmation culturelle Ré Domaine Culturel La Maline –
Remise de lots

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
Le 28 novembre,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 22 novembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : Mme Isabelle MASION-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAÎTRE, Mme Isabelle RONTE
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Léon GENDRE (donne pouvoir à Mme Isabelle MASION-TIVENIN), Mme Catherine JACOB (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

Secrétaire de séance : M. Gérard JUIN.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20191128-D2019141-DE
Reçu le 29/11/2019



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 28 novembre 2019

DÉLIBÉRATION

N° 141 - 28.11.2019

**En exercice ... 26
Présents..... 23
Votants..... 26
Abstention 0**

**PÔLE SERVICES À LA POPULATION
18. CULTURE
ÉQUIPEMENT CULTUREL LA MALINE
Programmation culturelle Ré Domaine Culturel La Maline –
Remise de lots**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-9,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, et notamment le 4^{ème} groupe de l'article 5.2 portant sur la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, entérinés par arrêté préfectoral en date du 25 mars 2019,

Vu la définition de l'intérêt communautaire et notamment le 3^{ème} groupe de l'article 5.2 relatif à l'extension, la modernisation, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'équipement culturel « La Maline » à compter du 1^{er} janvier 2012,

Vu la délibération n° 73 en date du 26 septembre 2018 portant sur le projet culturel de territoire incluant l'équipement La Maline et le choix du mode de gestion, approuvant le principe d'une gestion de l'équipement culturel « La Maline » en régie simple à compter du 1^{er} septembre 2019,

Vu la délibération n° 33 en date du 11 avril 2019 portant sur la création d'un budget annexe Cinéma-spectacle,

Vu le Budget Primitif du Budget annexe Cinéma-spectacle voté par le Conseil Communautaire du 11 avril 2019,

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents,

Vu la délibération n°69 en date du 27 juin 2019 fixant les tarifs pour la saison culturelle du 1^{er} octobre 2019 au 31 août 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission des Affaires Sociales et Culturelles en date du 7 novembre 2019,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 novembre 2019,

Considérant les demandes à venir de remise de lots par les associations et partenaires locaux, et afin de poursuivre ce type de partenariat engagé depuis de nombreuses années ;

AR PREFECTURE

**017-241700459-20191128-D2019141-DE
Reçu le 29/11/2019**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 novembre 2019

DÉLIBÉRATION

N° 141 - 28.11.2019

En exercice... 26
Présents..... 23
Votants..... 26
Abstention 0

PÔLE SERVICES À LA POPULATION 18. CULTURE ÉQUIPEMENT CULTUREL LA MALINE Programmation culturelle Ré Domaine Culturel La Maline – Remise de lots

Il est proposé d'offrir des lots, sous forme de tickets gratuits aux associations et partenaires locaux comme suit :

- dans la limite annuelle de 5 tickets cinéma et/ou 2 billets spectacle par association ou partenaire,
- dans la limite de la valeur totale des lots offerts : 1 000 € par an,

avec la tenue d'un tableau récapitulatif mentionnant l'association et/ou le partenaire local, la date et le nom de l'évènement pour lequel les entrées gratuites sont offertes, ainsi que la valeur des tickets ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le principe de la remise de lots sous forme de billets d'entrées gratuits, ainsi que les conditions d'attribution en faveur des associations et partenaires locaux, sans limite de durée, à compter du 1^{er} décembre 2019,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes y afférents.

Affichée le : **2 décembre 2019**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérécours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telerecours.fr

AR PREFECTURE

017-241700459-20191128-D2019141-DE
Reçu le 29/11/2019